



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 14 mai 2019
19 heures 00

GF/MG

N° 002419

Intercommunalité -
Avis sur la demande
d'intégration de la
commune de
SIMIANE-LA-
ROTONDE au sein de
la Communauté de
communes Pays
d'Apt Luberon.

Affiché le :

VOTES POUR : 25

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 3

Le mardi 14 mai 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 07 mai 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale)

ABSENTS EXCUSÉS: M. Cédric MAROS (5e Adjoint)

ABSENTS : Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommée Secrétaire.

Le 29 juin 2018, le conseil municipal de SIMIANE-LA-ROTONDE a sollicité son adhésion à la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon. Le 13 décembre 2018, le conseil de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon a émis un avis favorable.

Ces deux délibérations constituent un préalable à la procédure de sortie dérogatoire de la Commune de SIMIANE-LA-ROTONDE de la Communauté de Communes Haute-Provence Pays de Banon. Il s'agit aussi de la première étape de la procédure d'adhésion à la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon.

Aux termes de l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales le conseil municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur l'admission de la nouvelle commune après la notification de la délibération de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon.

La délibération de l'organe de la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon a été transmise le 20 février 2019.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur l'intégration de la commune de SIMIANE-LA-ROTONDE au sein de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

LE CONSEIL A LA MAJORITE

Émet, un avis favorable, à l'intégration de la commune de SIMIANE-LA-ROTONDE au sein de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI